



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 26 janvier 2009

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication-CNC

Le Devoir, lundi, 26 janvier 2009 - Budget: Harper joue ses atouts : Des dépenses de plusieurs milliards dévoilées avant le budget de demain

Moins de soixante-douze heures avant le discours du budget, des ministres du gouvernement Harper dévoilaient aux quatre coins du pays une multitude de mesures pour relancer l'économie canadienne.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, annoncera demain devant la Chambre des communes l'injection de plus de 2 milliards de dollars pour la rénovation des logements sociaux, de 1,5 milliard pour la formation et le développement de la main-d'oeuvre, de 160 millions pour les arts et la culture et de plus de 150 millions pour donner un nouveau souffle à l'industrie touristique, a-t-on appris à l'avant-veille de son discours du budget. Ces mesures s'ajoutent à celles qui ont été dévoilées la semaine dernière par des ministres conservateurs et des proches du premier ministre.

Le gouvernement Harper entend injecter plus de deux milliards, en moins de deux ans, pour accélérer la rénovation des logements sociaux au pays, a indiqué samedi le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada,

Christian Paradis «en exclusivité» au Journal de Montréal. Environ un milliard sera consacré à la rénovation des logements sociaux destinés aux personnes à faible revenu, alors que 400 millions seront versés dans un programme visant spécifiquement les résidences pour aînés à faible revenu. Enfin, 600 millions serviront à la rénovation des infrastructures dans les réserves autochtones, annonçait M. Paradis.

Le budget Flaherty consacrera par ailleurs 1,5 milliard à la formation de la main-d'œuvre, a indiqué hier pour sa part à CTV la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley. Elle a précisé que cette somme d'argent aidera tant les personnes qui bénéficient de l'assurance-emploi que celles qui sont inadmissibles aux prestations pour les travailleurs privés de leur emploi. «Beaucoup de personnes perdront malheureusement leur emploi, a dit Diane Finley. On veut être sûrs qu'on les aide.» Diane Finley a refusé de dire si les critères d'admissibilité seraient assouplis, si les montants des prestations seraient revus à la hausse et si les périodes des prestations seraient prolongées. Elle a toutefois rappelé que son gouvernement s'était déjà engagé à ne pas augmenter le taux de cotisation à l'assurance-emploi cette année. Elle a également indiqué qu'il y aurait dans le budget des mesures incitatives pour aider les apprentis travailleurs à obtenir de la formation pour des métiers qualifiés ainsi que des initiatives pour accélérer la reconnaissance des compétences des travailleurs immigrants. Mme Finley n'était toutefois pas en mesure de chiffrer le nombre de personnes qui, selon elle, devraient bénéficier de ces nouvelles mesures. «Je n'ai pas de chiffres avec moi en ce moment, a-t-elle dit. Mais nous tenterons d'aider les plus vulnérables.»

Le gouvernement espère faire oublier le tollé soulevé l'automne dernier par ses compressions de 45 millions en culture, en investissant 160 millions. Au moins 100 millions seraient notamment versés aux festivals culturels, de musique et d'humour, selon La Presse.

Enfin, selon Sun Media, le gouvernement Harper doublerait ses dépenses dans le secteur du tourisme pour garder les Canadiens chez eux et pour attirer les visiteurs étrangers. Quelque 150 millions seraient par exemple consacrés aux parcs nationaux.

Le ministre fédéral du Revenu national, Jean-Pierre Blackburn, a quant à lui défendu hier, sur les ondes de Radio-Canada, l'étendue des mesures annoncées. «Si on ne va pas assez loin dans les sommes qu'on va investir, on hypothèque le présent. Et si on va trop loin dans le déficit, on va hypothéquer le futur», a-t-il dit.

Les partis d'opposition attendent leur copie du budget

Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, veut attendre de prendre connaissance du budget avant de signer l'arrêt de mort du gouvernement Harper ou de la coalition. «Une coalition reste une possibilité, elle reste sur la table. La seule chose que j'ai dite, c'est que je crois que c'est une responsabilité politique de lire le budget avant de le voter», indiquait M. Ignatieff la semaine dernière à Montréal. Selon lui, les Canadiens lui demandent d'accorder au premier ministre «une dernière chance de regagner la confiance de la Chambre».

À moins d'un miracle qu'ils n'espèrent plus, les néodémocrates voteront contre le budget. Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, a justifié cette décision en affirmant qu'il avait «perdu confiance en la capacité de M. Harper de livrer ce dont les Canadiens ont besoin».

Le Bloc québécois de Gilles Duceppe se situe entre les deux, a indiqué son leader parlementaire Pierre Paquette en entretien téléphonique avec La Presse canadienne. «On a très peu d'espoir de retrouver dans le budget ce qu'on attend. Ceci dit, si M. Harper a compris le message de la population [...], peut-être que le bon sens aura triomphé. On va le savoir [demain]», a-t-il expliqué.

Les déficits sont inévitables, disent les syndicats

Les syndicats s'interrogent sur la portée du déficit de 34 milliards pour l'année prochaine. «Nous pensons qu'en temps de récession économique, les déficits sont inévitables», a indiqué le président du Syndicat canadien de la fonction publique, Paul Moist. La somme de 34 milliards avancée par le collaborateur de M. Harper ne lui paraît pas si énorme, compte tenu des circonstances difficiles dans lesquelles l'économie canadienne se trouve.

«Je ne vois pas comment il pourrait ne pas y avoir de déficit, ce serait probablement la pire des situations», a ajouté la présidente de la Confédération des syndicats nationaux, Claudette Carbonneau, qui attend le budget avec impatience pour voir quelles seront les mesures prises par les conservateurs pour relancer l'économie.

La dette fédérale s'élève désormais à 457 milliards. Avec les déficits annoncés pour les deux prochaines années, cette somme bondira de près de 15 %. Sous le couvert de l'anonymat, un proche de Stephen Harper a révélé à La Presse canadienne qu'il faudra attendre cinq ans avant de revoir un budget équilibré.

L'économie et l'emploi, la priorité des Canadiens

Près de la moitié des Canadiens souhaitent que l'économie et l'emploi figurent en tête de liste des priorités des gouvernements, indique une étude de la firme Multi

Réso rendue publique hier. L'économie et l'emploi devraient être la priorité des gouvernements, selon 47 % des Canadiens et 35 % des Québécois. Les gouvernements ne doivent pas pour autant baisser les bras devant les problèmes des systèmes de santé. Quelque 29 % des Québécois et 17 % des Canadiens estiment que la santé devrait être la deuxième préoccupation des hommes et femmes politiques, devant l'environnement et l'éducation. À la veille du dépôt d'un budget déficitaire de 34 milliards, seulement 6 % des répondants ont indiqué que les finances publiques et la dette devaient être les priorités des gouvernements.

«Parmi la liste des sept éléments suivants - l'économie et l'emploi, la santé, l'environnement, l'éducation, les finances publiques et la dette, les inégalités sociales et la sécurité du pays -, quelle devrait être la priorité des gouvernements pour l'année 2009, selon vous?», a demandé Multi Reso à quelque 1300 personnes âgées de 18 ans ou plus.

Marco Bélair-Cirino

Cyberpresse, 26 janvier 2009 - De l'aide demandée pour les chômeurs

Sylvain Dufour doit «se rapporter au chômage à matin». Il fait partie des quelque 480 000 travailleurs au Canada et 150 000 au Québec qui passent par là chaque mois. Moins chanceux, il est des 1500 dans Charlevoix qui subiront le «trou noir». Ils sont donc plusieurs comme lui à souhaiter que le budget que le gouvernement Harper déposera demain propose l'abolition du délai de carence de deux semaines pour toucher l'assurance emploi.

À partir d'aujourd'hui, M. Dufour doit «arriver» avec un mois sans revenu, soit les deux semaines de carence en plus des deux semaines d'attente d'un premier chèque. «Je ne comprends pas pourquoi on est pénalisé 15 jours de temps pour une demande de chômage. C'est complètement illogique. C'est aux travailleurs cet argent-là. Ce n'est pas baisser les impôts qu'il faut, c'est aider les petits travailleurs avec ce genre de mesure», dit ce camionneur de La Malbaie. Danie Harvey dirige l'organisme Action Chômage dans Charlevoix. L'abolition de ce délai de carence fait partie des demandes adressées à Ottawa depuis bientôt dix ans. «J'ai envie de te dire que nous sommes opportunistes en demandant cela, mais reste que la conjoncture économique est idéale pour poser ce geste», dit-elle.

M. Dufour connaît bien les clichés à l'endroit des chômeurs. «Je n'ai pas choisi le chômage, je veux travailler, mais des emplois à l'année dans Charlevoix, il n'y en a pas beaucoup», rétorque-t-il. Il a travaillé neuf ans au Manoir Richelieu, cinq ans

dans le bois comme débroussailleur et est maintenant camionneur pour le déneigement; chaque fois, il a été au chômage!

«C'est pénible. L'été n'a pas été très bon et plusieurs se qualifient de justesse et la moitié de ceux-ci subiront le trou noir (période de l'année entre la dernière prestation d'assurance emploi et le premier jour de retour au travail)», avance Mme Harvey.

Le Bloc québécois a fait de cette mesure un enjeu du prochain budget conservateur. «C'est une mesure immédiate pour aider les gens touchés par la crise, mais la bonification du régime demeure une priorité», argue le whip en chef du Bloc et député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, Michel Guimond, qui compte parmi les politiciens les plus revendicateurs sur ce plan.

Comme le Bloc, le Conseil national des chômeurs souhaite quatre modifications au régime : diminuer de 70 heures le nombre requis pour se qualifier (actuellement, dans Charlevoix, il en faut 455), allonger la durée de prestation, élever le taux de prestation à 60 % (actuellement, il est de 55 %) et abolir le délai de carence de deux semaines.

La mesure coûterait 600 millions \$ à Ottawa dont un peu moins du tiers profiterait aux travailleurs du Québec, où la prestation moyenne est de 327 \$ par semaine. «Je ne me risque pas à faire de pronostic. Flaherty reste flou quand vient le temps de parler d'aide aux travailleurs, mais la proposition fait néanmoins consensus chez les partis de l'opposition», précise M. Guimond.

Pendant ce temps, Sylvain Dufour attend. Il a prévenu sa conjointe et sa fille que le prochain mois allait être difficile. «Je n'irai pas quêter, j'ai quand même un peu de fierté, mais c'est une mesure qui aiderait tellement. Au lieu de s'endetter pour la moitié de l'année, on serait capable de tenir le coup jusqu'à ce que le travail reprenne», réfléchit à voix haute le solide gaillard.

Certes, il aimerait bien tenir le volant d'un camion lourd entre ses mains, mais il doit s'en remettre à de la gymnastique arithmétique. «On fait du crayon. J'en connais tellement des petits salariés qui en arrachent, actuellement. Ce serait tellement simple de régler une partie du problème...», termine-t-il.

Sylvain Desmeules

La Presse Canadienne, 26 janvier 2009 - Un travailleur autonome réclame le droit aux prestations d'assurance-emploi

Un homme d'affaires dirigeant d'une petite entreprise de l'Ile-du-Prince-Edouard vient de lancer une campagne nationale pour être reconnu admissible à l'assurance-emploi. Avec le ralentissement économique actuel, des gens comme lui ont besoin d'un filet de sécurité financière, dit-il.

Chris Hopkins soutient qu'il s'agit aussi d'une question d'égalité pour les travailleurs autonomes, qui constituent selon lui 15 pour cent de la main-d'oeuvre.

Depuis sa création en 1941, le régime d'assurance-chômage, précurseur du régime actuel d'assurance-emploi, verse des prestations aux travailleurs qui perdent leur emploi. Mais le travail autonome n'est pas considéré comme un emploi assurable, et les travailleurs autonomes ne cotisent pas au régime, la seule exception étant les pêcheurs. Dans leur cas, des acheteurs de poisson autorisés sont considérés comme étant leurs employeurs, et les prestations des pêcheurs sont calculées en fonction des sommes qu'ils gagnent.

La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a signalé dimanche que le budget fédéral de mardi comportera des mesures destinées à aider les travailleurs autonomes, dans le cadre d'une initiative de 1,5 milliard \$ sur la formation et le recyclage des travailleurs.

En entrevue à CTV, elle a cependant refusé de dire si les travailleurs autonomes pourraient désormais être couverts par le régime d'assurance-emploi. Elle a aussi évité de répondre à une question portant sur la possibilité que d'autres règlements de l'assurance-emploi soient modifiés pour accroître le nombre de travailleurs admissibles aux prestations, augmenter leurs prestations et prolonger la durée des versements.

M. Hopkins a créé un "blogue" et une page "Facebook" sur Internet, et écrit des lettres à tous les députés pour tenter de créer un mouvement en faveur de modifications à l'assurance-emploi.

L'homme d'affaires exploite une entreprise qui utilise du bicarbonate de soude et de l'air sous haute pression pour sabler de façon sécuritaire la peinture des voitures et des bateaux. Mais après avoir accumulé à peine cinq jours de travail au cours des derniers mois, sa famille dépend du salaire de sa femme, infirmière.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante est opposée à l'idée d'élargir le régime d'assurance-emploi pour y inclure les propriétaires de PME.

Kevin Bissett

CNW, 25 janvier 2009 - Projets-pilotes à l'assurance-emploi : Le gouvernement doit intervenir d'urgence dans le contexte de la crise actuelle

Une vaste coalition formée de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) exhorte le gouvernement Harper à intervenir d'urgence pour venir en aide aux dizaines de milliers de personnes qui ont perdu ou qui perdront leur emploi dans la foulée de la crise économique actuelle.

Pour la coalition, l'assurance-emploi fait partie de l'arsenal des mesures essentielles pour faire face au contexte économique difficile qui affecte des personnes qui n'ont pas choisi leur situation. Le régime actuel est jugé inadéquat par la coalition du fait qu'après avoir été réformé, il ne couvre maintenant plus qu'une minorité des gens en situation de chômage.

Dans un contexte de récession, l'amélioration du régime d'assurance-emploi constituerait par ailleurs la mesure ciblée avec le plus grand effet multiplicateur sur le plan économique.

Concrètement, la coalition met de l'avant une proposition d'arrangements administratifs, sous la forme de projets-pilotes, d'une durée limitée à trois ans, visant l'assouplissement des règles d'admissibilité, une période de prestations plus longue et l'abolition du délai de carence. En l'occurrence, la proposition inclurait :

- Un assouplissement des critères d'admissibilité en réduisant le nombre d'heures requises de 70 heures;
- Un allongement de la période de prestations jusqu'à un maximum de 50 semaines de prestations;
- Un taux de prestations relevé à 60 % et calculé sur les 12 meilleures semaines de la période de référence;
- L'abolition du délai de carence.

Rappelons qu'en 2008, un projet de loi reprenant ces éléments avait acquis le soutien d'une majorité parlementaire mais essuyé une fin de non-recevoir du gouvernement Harper.

Contact: Jean Laverdière, FTQ, (514) 893-7809; Michelle Filteau, CSN, (514) 894-1326; Marjolaine Perreault, CSQ, (514) 235-5082; Pierre Céré, CNC, (514) 606-4074; Sources: FTQ, CSN, CSQ et CNC
À l'attention du directeur de l'information

CNW, 25 janvier 2009 - Les attentes de la CSN à l'égard du budget fédéral

À la veille de la présentation du discours du Trône et budget fédéral par le ministre des Finances, Jim Flaherty, la CSN fait part de ses attentes. "Nous attendons une série de mesures pour faire face à la crise économique, en sortir le plus rapidement possible et consolider l'économie de demain", a indiqué la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

La CSN attend des mesures vigoureuses pour aider les travailleuses et les travailleurs qui ont perdu ou qui perdront leur emploi. Ainsi, la centrale syndicale souhaite la bonification du programme d'assurance emploi de façon à ce que davantage de chômeuses et de chômeurs se qualifient pour des périodes plus longues, avec des prestations bonifiées et l'abolition du délai de carence. "Seulement 43 % des chômeuses et des chômeurs ont droit à des prestations. En 1989, ce pourcentage était de 83 %. Dans la foulée du jugement de la Cour suprême, qui établit qu'Ottawa a perçu illégalement 53,4 milliards de dollars de cotisations pour les années 2002, 2003 et 2005, le gouvernement Harper devrait faire oeuvre de réparation en améliorant l'accessibilité au régime en cette période de crise économique comme le préconise, d'ailleurs, le gouvernement du Québec", de poursuivre Claudette Carbonneau.

La CSN demande aussi l'accroissement du financement pour la formation de la main-d'oeuvre et la mise en place d'un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés qui perdent leur emploi et qui sont particulièrement vulnérables à l'approche de la retraite.

"À l'heure de l'économie du savoir, nous devons profiter de cette crise pour permettre le perfectionnement des compétences des travailleuses et des travailleurs. Le gouvernement fédéral doit accroître les paiements de transfert pour le financement du système d'éducation supérieure avec l'ajout pour le Québec de 800 millions de dollars afin de retrouver le niveau de financement de 1994-1995", d'ajouter la leader syndicale.

La CSN estime que sans le maintien de la formule actuelle de péréquation, le

Québec se retrouvera dans une situation financière catastrophique. Le gouvernement fédéral doit profiter de son discours du Trône pour donner des assurances à l'effet qu'il ne modifiera pas cette formule, en pleine crise économique, sans débat public, de façon unilatérale.

La CSN exige, par ailleurs, que le gouvernement fédéral renonce à consentir de nouvelles baisses d'impôts. Depuis trois ans, le gouvernement s'est privé de revenus de près de 53 milliards de dollars. Pour 2009-2010, les baisses d'impôts et de taxes déjà annoncées par le gouvernement conservateur priveront l'État de 23,1 milliards de dollars additionnels.

Pour la présidente de la CSN, l'économie de demain, c'est aussi une économie plus respectueuse de l'environnement et des êtres humains. Ainsi, la centrale syndicale estime qu'il faut investir massivement dans la construction et la rénovation de logements sociaux ainsi que dans les programmes d'infrastructure pour accélérer le développement des transports en commun, des énergies propres et de l'innovation et la recherche. "Alors que le nouveau président des États-Unis fera sa première visite officielle au Canada, le gouvernement fédéral devrait lancer un signal clair selon lequel il est prêt à suivre Barak Obama dans sa détermination à soutenir la protection de l'environnement. Le Canada doit s'engager à respecter le protocole de Kyoto et à participer activement à la négociation d'un accord pour l'après 2012."

L'inaction du gouvernement fédéral dans les secteurs manufacturier et forestier a conduit à la perte de nombreux emplois. "Alors que le secteur automobile de l'Ontario reçoit une aide substantielle de près de trois milliards de dollars, ces deux secteurs doivent recevoir une aide au moins équivalente. Cela devrait également permettre de soutenir d'importants travaux de sylviculture qui permettront de régénérer nos forêts pour les générations futures." En matière de développement régional, le gouvernement fédéral devrait également restaurer le financement des agences de développement économique régional en faveur des organisations de développement à but non lucratif.

Les retraité-es ne doivent pas être les grands oubliés du prochain budget. La CSN s'attend donc à des mesures visant à réduire l'impact de la crise financière sur eux avec la diminution de 50 % du retrait minimum requis des FERR pour 2008. Il s'agit d'un minimum compte tenu des pertes extrêmement importantes que ces personnes ont subies.

En matière de services de garde, le gouvernement doit respecter les juridictions provinciales et offrir la possibilité de retrait avec pleine compensation financière. Finalement, la CSN attend du gouvernement fédéral un engagement à travailler

avec la communauté internationale à l'élaboration d'une nouvelle architecture financière mondiale.

La CSN représente plus de 300 000 travailleuses et travailleurs, et ce, tant dans les secteurs privé que public.

Contact: Michelle Filteau, directrice du Service des communications de la CSN, cellulaire: (514) 894-1326

La Presse Canadienne, 24 janvier 2009 - Assurance-emploi : Des ajustements réclamés

Le régime d'assurance-emploi est injuste envers les Ontariens, selon une coalition d'organismes sociaux et de groupes ouvriers de la région de Toronto.

Cette coalition demande des ajustements au programme dans le budget fédéral, qui sera présenté mardi. Elle joint ainsi sa voix à celle du premier ministre Dalton McGuinty, qui exige des changements au régime depuis plus d'un an.

La coalition constate que les chômeurs torontois reçoivent des prestations durant une période maximale de 40 semaines, alors qu'une aide est offerte durant un an dans les régions du pays où le taux de chômage est plus élevé.

Le gouvernement McGuinty affirme aussi depuis longtemps que les Ontariens reçoivent moins alors qu'ils contribuent autant. Cette situation survient alors que l'économie de la province ralentit. Encore la semaine dernière, le premier ministre Dalton McGuinty pressait son homologue fédéral d'apporter des modifications au programme d'assurance-emploi.

Dans son site Internet, le ministère fédéral des Ressources humaines rétorque que le système offre le même traitement aux résidents des régions avec des taux de chômage et des perspectives d'emplois similaires. Le ministère ajoute que les Torontois reçoivent des prestations d'assurance-emploi durant une plus longue période que les résidents de Calgary, Vancouver et Halifax.

La Presse Canadienne, 24 janvier 2009 - Ottawa créera un fonds d'un milliard pour les travailleurs en difficulté

Le gouvernement conservateur mettra en place un fonds d'un milliard de dollars pour aider les travailleurs d'industries en difficulté, a-t-on appris vendredi. Cette mesure sera l'un des éléments clés du plan de relance économique contenu dans le budget fédéral qui sera déposé mardi.

Des sources du gouvernement ont indiqué vendredi à La Presse Canadienne que le programme de formation professionnelle touchera l'ensemble du pays et viendra en aide à différents secteurs, allant de l'industrie forestière à l'agriculture en passant par le secteur manufacturier de l'Ontario.

Le programme doit permettre de former des travailleurs de secteurs en difficulté pour qu'ils acquièrent des compétences qui sont en demande sur le marché du travail.

Le gouvernement se préparant à investir des milliards de dollars en mesures de relance, le Canada devrait enregistrer, avec le prochain budget, son premier déficit en plus d'une décennie, à hauteur de 64 milliards \$ pour les deux prochaines années.

Le gouvernement fédéral a lancé, il y a un peu moins d'un an, une initiative similaire d'un milliard de dollars - la Fiducie nationale pour le développement communautaire - pour aider les villes qui dépendent d'une seule activité économique à se diversifier. Un représentant du gouvernement a cependant affirmé que les deux programmes sont différents dans leur application.

L'Ontario a également développé un programme similaire qui, selon certains, n'a pas connu les résultats escomptés à cause de critères de participation trop restrictifs et de la difficulté à s'y inscrire.

Les conservateurs croient toutefois que le programme de formation professionnelle sera avantageux à long terme, car il permettra au pays de compter sur une main-d'oeuvre plus qualifiée et plus productive après le passage de la tempête économique.

"La main-d'oeuvre sera plus solide, aura davantage de moyens et sera mieux préparée pour les emplois de demain", a indiqué un représentant du gouvernement. "Nous allons essayer de protéger les emplois d'aujourd'hui et préparer les emplois de demain", a-t-il ajouté.

Le gouvernement n'a pas donné davantage de précisions au sujet du

fonctionnement du programme, comme par exemple comment le fond sera appliqué, comment les travailleurs pourront postuler et quels départements fédéraux ou provinciaux seront impliqués. Le Parti conservateur a cependant indiqué qu'il faudra attendre au budget de mardi pour en obtenir.

La ministre des Ressources naturelles, Lisa Raitt, a donné quelques détails sur le fonds dans un discours où elle a spécifiquement mentionné les travailleurs forestiers. Elle a alors indiqué que le nouveau fonds aidera les communautés à s'adapter au nouveau climat économique.

En plus du fonds, d'autres programmes distincts seront créés individuellement pour certaines industries, a-t-elle ajouté.

Par exemple, le budget prévoira:

-500 millions \$ pour moderniser les fermes et leur fournir de meilleurs équipements;

-50 millions \$ pour agrandir les abattoirs;

-50 millions \$ pour la promotion de l'industrie forestière à l'étranger;

-100 millions \$ pour améliorer la technologie de l'industrie forestière;

-deux nouvelles agences de développement économique, l'une destinée à l'Ontario et la seconde pour le nord du Canada.

Il y a également des rumeurs à l'effet qu'Ottawa pourrait accroître les l'argent destiné à l'assurance-emploi et utiliser ces fonds pour la formation des travailleurs.

D'autres ministres fédéraux devraient parler du fonds lors de divers événements d'un bout à l'autre du pays.

La Presse Canadienne, 23 janvier 2009 - Hamad souligne la lenteur d'Ottawa dans l'aide aux travailleurs

Un nouveau contentieux s'est dressé, vendredi, entre Québec et Ottawa, lorsque le ministre de l'Emploi, Sam Hamad, a pressé le gouvernement fédéral d'accélérer la signature d'une entente qui lui accordera 116 millions \$ pour aider les travailleurs de la province non admissibles à l'assurance emploi.

M. Hamad a affirmé que cette somme, qui serait investie sur six ans, a été promise dans le budget fédéral de 2007. Mais deux ans plus tard, le Québec n'a toujours pas reçu sa part, contrairement à la totalité des autres provinces, qui se sont entendues avec Ottawa.

Selon le ministre québécois, une enveloppe totale de 500 millions \$ avait été prévue

par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, pour l'Entente sur le marché du travail.

Cette somme, partagée entre les provinces et territoires, devait servir à des mesures d'insertion pour les travailleurs qui ne peuvent toucher des prestations d'assurance-emploi.

Les négociations entre le gouvernement du Québec et le fédéral durent depuis plus d'un an, mais aucune entente n'est encore intervenue.

"On veut accélérer la signature de cette entente-là, qui permet au gouvernement du Québec d'avoir 116 millions \$ pour investir davantage dans les mesures actives des travailleurs", a déclaré M. Hamad lors d'un point de presse.

M. Hamad a affirmé que le dossier traîne parce que le fédéral réclame des règles de reddition de compte supplémentaires que Québec juge superflues.

"On a déjà des ententes avec le fédéral, a-t-il dit. On utilise les mêmes programmes et on utilise les mêmes règles. On n'a pas besoin d'ajouter d'autres règles de reddition de compte."

Ce nouveau contentieux surgit alors que, depuis l'été dernier, la liste des différends opposant les deux gouvernements s'allonge.

Le plus récent épisode concerne le refus d'Ottawa de surseoir à sa décision de limiter la croissance des paiements de péréquation aux provinces défavorisées, dont le Québec fait partie.

Vendredi, M. Hamad a réitéré les demandes du Québec en matière de formation et de soutien à l'emploi en prévision du prochain budget fédéral.

Il a demandé à nouveau un assouplissement des critères d'admissibilité à l'assurance-emploi.

Selon M. Hamad, seulement 40 pour cent des travailleurs qui cotisent au régime d'assurance-emploi sont admissibles aux prestations lorsqu'ils en font la demande.

"Les 60 pour cent, c'est dû à des critères plus difficiles, qui ne permettent pas à ces travailleurs-là d'avoir accès à l'assurance-emploi", a-t-il dit.

CCPA, 23 janvier 20089 - Cinq critères pour le prochain budget fédéral du Canada

Le budget fédéral du 27 janvier sera l'un des plus importants de toute l'histoire du Canada et devrait respecter cinq critères essentiels, a indiqué le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA).

"Ce que comporte ce budget a des conséquences plus importantes que jamais" affirme l'économiste en chef du CCPA Marc Lee. "Les Canadiens s'attendent à un budget qui permettra de conjurer le pire de la récession actuelle, de maintenir et créer des emplois et de jeter les bases d'une économie plus juste, plus écologique et plus durable."

Les cinq critères qui visent le budget fédéral de la semaine prochaine sont les suivants :

1. Aider des centaines de milliers de Canadiens nouvellement au chômage en augmentant les prestations de l'assurance-emploi (a.-e.) de 55 % à 60 % de la rémunération assurable et en prolongeant la période de prestation à 50 semaines.
2. Soutenir ceux qui en ont le plus besoin, comme les chômeurs, les Canadiens à faible revenu et les communautés les plus touchées en prenant l'engagement de réduire la pauvreté au Canada de 25 % au cours des cinq prochaines années.
3. Mettre en oeuvre un ambitieux programme d'infrastructure publique dans les domaines social, physique et écologique, et créer des emplois autant dans les professions à prédominance masculine que féminine.
4. Soutenir les principaux secteurs à valeur ajoutée au moyen de critères de restructuration afin d'assurer qu'ils deviennent écologiques et durables.
5. Mettre l'accent sur les dépenses plutôt que les réductions d'impôt.

"Des baisses d'impôt générales constituent un moins bon stimulant pour la création d'emploi que les dépenses gouvernementales", affirme David Macdonald, coordonnateur de l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral (ABF).

"Les mesures fiscales doivent viser les Canadiens à faible revenu qui sont plus susceptibles de dépenser l'argent sur place".

Un certain nombre de rapports confirment que la possibilité de création d'emploi

provenant des diminutions d'impôt est de beaucoup inférieure à d'autres mesures de simulation. Par exemple, 1 milliard de dollars de baisse d'impôt permet de créer 6 000 emplois, alors que 1 milliard de dollars en dépenses d'infrastructure permet de créer 16 000 emplois et pour les soins de santé, ce nombre s'élève à 18 000 emplois, comme le démontre le modèle d'Informetrica Ltd.

Ces cinq critères font partie de l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral du CCPA, un partenaire du Programme de simulation de l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral, publié au début de janvier. L'ABF est coordonnée par le CCPA et résulte des discussions collectives entre les représentants d'un grand nombre d'organismes de la société civile.

Tous les documents concernant l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral de 2009 sont disponibles dans le site Web du CCPA à l'adresse suivante : <http://www.policyalternatives.ca>

Renseignements: Kerri-Anne Finn, agente principale des communications du CCPA, (613) 563-1341, poste 306

Le Soleil, 23 janvier 2009 - Ottawa doit agir vite, dit le Conference Board

Le gouvernement fédéral doit agir vite et «mettre de l'argent dans les mains du peuple», pour contrer la récession.

C'est ainsi que le premier vice-président et économiste en chef du Conference Board of Canada, Glen Hodgson, a résumé hier ses recommandations au ministre des Finances Jim Flaherty, à quelques jours de son budget de mardi.

Un peu d'inflation n'aurait rien de mauvais à ce moment-ci, a affirmé l'expert devant les membres de l'Association CFA-Québec, ajoutant que la Banque du Canada (BdC) semble terrifiée par le spectre de la déflation (quand les prix de biens baissent parce que personne ne peut les acheter).

Avec la baisse du taux d'intérêt directeur de la BdC à 0,5 %, mardi, la politique monétaire atteint ses limites, et le budget doit servir à stimuler la consommation en visant les cibles les plus efficaces, dit M. Hodgson.

Au lieu de promettre des baisses d'impôt sur le revenu, la politique fiscale doit

plutôt injecter directement de l'argent dans l'économie, par exemple en haussant le crédit d'impôt pour revenu de travail (qui touche aussi les plus bas salariés) et en bonifiant la prestation fédérale pour enfants (qui est distribuée aux familles).

En augmentant ses dépenses, le gouvernement doit aussi cibler les secteurs où la proportion de contenu canadien sera la plus élevée, pour maintenir les emplois.

En matière d'infrastructures, le défi de M. Flaherty sera de combler le plus directement possible les besoins des municipalités qui ont déjà établi une liste de centaines de projets qui n'attendent que du financement.

Ottawa devrait aussi, dit Glen Hodgson, ajuster les règles de l'assurance emploi pour en faciliter l'accès et en augmenter la durée et ainsi aider les travailleurs à passer à travers la crise et notamment aux immigrants à rester au pays.

Les fonds disponibles devraient aussi servir à augmenter la formation des travailleurs pendant leurs périodes de chômage.

Après avoir accumulé des surplus et commencé à rembourser sa dette pendant plusieurs années le gouvernement fédéral a maintenant la marge de manoeuvre nécessaire pour injecter par un budget déficitaire une forte stimulation à l'économie, soutient le Conference Board.

Son porte-parole ajoute que la confiance des consommateurs et la croissance économique devraient revenir au Canada bien plus rapidement qu'aux États-Unis. Donc, dit M. Hodgson, les stimulations de l'économie doivent être temporaires pour que le gouvernement puisse revenir à un budget équilibré le plus rapidement possible.

CNW, 22 janvier 2009 - Le budget fédéral doit investir dans les gens et non offrir des baisses d'impôt : le Président du SCFP

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) demande au gouvernement Harper d'accorder la priorité à un solide filet de sécurité plutôt qu'à des baisses d'impôt dans le budget fédéral de la semaine prochaine.

"Le gouvernement doit bien réfléchir à la façon dont il dépensera nos ressources financières limitées, a déclaré Paul Moist, président national du SCFP. Les baisses d'impôt ne fourniraient qu'un répit passager, tout en entravant la capacité du

gouvernement à offrir les services dont les Canadiens ont tant besoin pendant et après une récession. Les services publics doivent être considérés comme une forme de richesse dans laquelle les Canadiens doivent investir, tant pour assurer le mieux-être des citoyens à long terme que pour créer de nouveaux emplois qui relanceront l'économie."

En plus de soutenir un secteur public fort, le SCFP demande un budget qui appuie le développement de l'infrastructure, les travailleurs, protège les plus vulnérables et offre une meilleure protection des pensions et des investissements.

Promouvoir l'infrastructure

Le financement fédéral destiné à l'infrastructure municipale doit doubler pour atteindre 12 milliards de dollars par année. Le financement de l'infrastructure doit être réservé aux projets dont le financement et l'exploitation sont publics, en insistant particulièrement sur l'infrastructure verte et sur l'aspect "fait au Canada".

Appuyer les travailleurs

Ce budget doit ne doit pas contenir la même erreur du dernier énoncé économique, qui s'attaquait aux travailleurs. Le gouvernement doit collaborer avec le mouvement syndical et comprendre que les travailleurs du pays sont le fondement même de notre économie.

Apporter de l'aide

Renforcer et améliorer l'assurance-emploi pour les 60 pour cent de Canadiens sans emploi qui ne sont pas éligibles aux prestations. Il faut éliminer le délai de carence et adopter des normes d'admissibilité nationales de 360 heures, avec prestations basées sur 60 pour cent des gains. Il faut protéger les régimes de retraite grâce à une caisse de garantie, hausser immédiatement les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti et augmenter graduellement le RPC et le RRQ.

Investir dans notre avenir

L'infrastructure et les actifs publics doivent rester propriétés publiques. Il faut résister à toute tentative de privatisation, y compris les partenariats public-privé, plus coûteux et trop risqués. Nous devons redresser la gouvernance de nos institutions financières. Il faut investir dans les programmes d'infrastructure sociale - surtout l'éducation de la petite enfance et les services de garde, les soins à domicile, les soins de longue durée ainsi que dans les communautés autochtones et des Premières nations.

Renseignements: Relations avec les médias du SCFP: (613) 794-7867

La Presse Canadienne, 22 janvier 2009 - Desjardins assure ne pas avoir resserré "indûment" l'examen des prêts

Même si ses coûts de financement ont augmenté dans la foulée de la crise mondiale du crédit, Desjardins ne resserre pas "indûment" l'examen des demandes de prêts présentées par les particuliers, a assuré mercredi la présidente du mouvement coopératif, Monique Leroux.

A l'issue d'un discours prononcé devant l'Association des MBA du Québec, Mme Leroux a d'abord soutenu que Desjardins se devait de "faire en sorte que les taux (offerts à) nos membres soient en lien avec nos coûts".

"Nous allons suivre, en ce sens-là, les marchés", a-t-elle précisé.

La dirigeante a fait remarquer que les coûts de financement des institutions financières demeuraient élevés, malgré les injections de liquidités et les rachats de prêts effectués par les gouvernements et les banques centrales au cours des derniers mois.

"De façon générale, les mesures qui ont été prises ont amené de la liquidité à court terme sur les marchés, mais nous ne sommes pas encore rendus dans une situation où il y a de larges possibilités de financement à long terme sur les marchés, a-t-elle expliqué. Il y a encore des problématiques."

Puis, face aux questions insistantes des journalistes, Monique Leroux a fini par dire que Desjardins ne cherchait pas à "resserrer indûment le crédit", du moins pour les particuliers.

"Nous sommes toujours très près de nos membres, nous les supportons", a-t-elle affirmé.

Pourtant, à l'instar des banques, Desjardins n'a pas suivi intégralement les réductions du taux directeur que la Banque du Canada a décrétées l'automne dernier. Mardi, toutefois, les institutions financières, y compris Desjardins, se sont complètement alignées sur la banque centrale, réduisant leurs taux préférentiels d'un demi-point de pourcentage.

Pour ce qui est du crédit aux entreprises, la présidente n'a pas nié que la situation

ait pu changer.

"Le crédit est un outil extrêmement puissant de développement, mais il doit toujours être appuyé sur des bases solides, a-t-elle relevé. Quand on a une entreprise, il faut s'assurer que lorsqu'on demande du crédit, on ait un bon plan d'affaires et que les bases du crédit (soient) raisonnables. (Lorsqu'on observe) un crédit excessif comme ce qu'on a connu au cours des dernières années, inévitablement le balancier revient et ça crée des problèmes absolument terribles." Monique Leroux a tenu à saluer la décision des gouvernements d'accroître le capital d'organismes comme Investissement Québec, la Société générale de financement et Exportation et Développement Canada.

"Ces mesures fortes des gouvernements, qui sont complémentaires à l'offre des institutions financières, vont faire en sorte que nos entreprises devraient pouvoir passer à travers cette période d'incertitude", a estimé Mme Leroux.

Des idées pour la relance

Par ailleurs, au sujet de la relance économique, la présidente a révélé que dans le cadre de ses discussions avec les représentants des gouvernements, elle a plaidé en faveur de mesures "temporaires et structurantes à long terme", qui garantiront "le retour le plus hâtif possible à l'équilibre budgétaire".

Les investissements dans les infrastructures publiques, l'élargissement de l'accès à l'assurance-emploi, l'amélioration des programmes de formation, l'aide aux organismes communautaires de même que le soutien à la recherche et au développement devraient faire partie de ces mesures, mais pas des baisses d'impôt "généralisées", selon elle.

Plus spécifiquement, Monique Leroux prône "divers accommodements et des assouplissements" aux plafonds d'investissement du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), de Fondation et de Capital régional et coopératif Desjardins.

Commentant l'arrivée au pouvoir de Barack Obama à Washington, Mme Leroux s'est réjouie que le nouveau président mise sur la "concertation" et le "leadership inclusif", des valeurs qui, à ses yeux, favoriseront le dénouement de la crise économique.